

Communiqué de presse

Nanterre, le 17 septembre 2022

BOULEVARD DE LA DÉFENSE : OUVERTURE DU DOUBLE SENS SUR L'ENSEMBLE DU BOULEVARD Nanterre

Le Département des Hauts-de-Seine a entamé depuis le 20 août une étape-clé dans l'aménagement du boulevard de la Défense, avec la mise à double sens entre l'avenue François Arago et la rue Célestin Hébert qui en constituait le dernier maillon.

Cette mise en service permet désormais une circulation à double sens sur l'ensemble du boulevard, qui relie le boulevard Patrick Devedjian à l'A86, afin d'assurer une meilleure desserte du quartier, de transformer cette voie rapide en boulevard urbain, de renforcer les mobilités douces sur le réseau VIF (réseau vélo d'Ile-de-France), d'offrir un espace qualitatif aux piétons et de fluidifier le trafic.

Le chantier se terminera à la fin de l'année 2026 : les prochains mois se concentreront sur les finitions qualitatives des espaces piétons et des espaces verts.



La mise à double sens du boulevard, les nouveaux aménagements des pistes cyclables ainsi que des trottoirs et des espaces verts s'inscrivent dans la continuité des objectifs prioritaires du Département, destinés à faciliter la mobilité et améliorer la qualité de vie des usagers.

Les grandes étapes des travaux

Le Département des Hauts-de-Seine aménage le boulevard de la Défense entre le boulevard Patrick Devedjian et l'avenue François Arago selon 3 phases successives depuis 2020. Le dernier tronçon, entre la rue Célestin Hébert et l'avenue François Arago, a débuté au printemps 2023 et va se terminer à la fin de l'année 2026.

En parallèle, le Département des Hauts-de-Seine a réalisé la mise en double sens avec deux files de circulation par sens, une piste cyclable unilatérale bidirectionnelle sur trottoir et la mise en place d'un alignement d'arbres et d'un aménagement paysager.

Un chantier écoresponsable

Le Département des Hauts-de-Seine met en place un chantier écoresponsable avec la réutilisation des matériaux issus du déblaiement et va bien au-delà de l'obligation légale en utilisant des matériaux issus du réemploi et du recyclage à plus de 90%. Ce sont ainsi plus de 56 000 m³ de terres et de matériaux de remblaiement qui auront été nécessaires à la transformation du carrefour Arago, soit l'équivalent de 18 piscines olympiques.

Les déchets réemployés proviennent du site ou des chantiers alentours. Les déchets du chantier sont soit réemployés directement sur site en très grande majorité soit tous évacués en décharge pour être recyclés. Le trafic des poids lourds de chantier a ainsi été réduit, abaissant d'autant la gêne occasionnée.

L'opération est financée à hauteur de 49 millions d'euros par le Département, la Région Ile-de-France et Paris La Défense.

Contact presse

Jean-Philippe Couture

07 64 61 77 95 / jcouture@hauts-de-seine.fr

